

Paris, le 17 juin 2009,

Monsieur André Saint Jacques  
Directeur des Opérations

Objet : Formation des Instructeurs de Via Ferrata

Monsieur,

Lors de ma visite au Québec du 17 au 25 mai, j'ai pu constater le travail remarquable déjà accompli par vos cadres dans la mise en place de la formation de Guide Accompagnateur de Via Ferrata.

Mon intervention a permis de compléter, de vérifier et de hiérarchiser les contenus et technique pour la pratique de la via ferrata sur trois niveaux d'intervention : Progression, Aide et Assistance et Auto-Sauvetage.

Nos échanges d'expériences, et les réflexions collectives sur les spécificités géographiques m'ont permis de comprendre et d'adapter à votre situation environnementale les techniques préconisées pour l'assistance et l'auto-sauvetage.

Le document technique rédigé par André Laperrière et Emmanuel Daigle est en tout point remarquable. La précision et la rigueur apportées à sa rédaction, en fait un document de référence, inédit et universel.

Ce document suivra le Guide Accompagnateur en Via Ferrata lors de sa formation initiale, et il pourra s'y référer à tout moment lors de son activité professionnelle.

Je me réjouis de la qualité du travail produit et je tiens à vous féliciter collectivement pour votre investissement à développer et organiser la pratique des activités de montagne et d'escalade au sein de la fédération québécoise de montagne et d'escalade.

Tout en remerciant pour votre accueil chaleureux, je vous prie d'agréer, Monsieur André St Jacques, mes respectueuses et sincères salutations.

Christophe BILLON  
Conseiller Technique et Sportif

